

## 460 000 salariés à faibles revenus d'activité dans le coeur de l'agglomération parisienne

*En 2005, 460 000 salariés résidant à Paris et dans les départements de petite couronne ont perçu de faibles revenus d'activité : moins de 7 830 € au cours de l'année. La faiblesse de leur revenu d'activité tient à des durées d'emploi limitées. Les jeunes et les femmes sont plus souvent employés pour de courtes périodes ou à temps partiel et touchent donc de faibles revenus. Les salariés à faibles revenus d'activité occupent souvent des emplois peu qualifiés et peu rémunérés, dans les services aux particuliers et aux entreprises. Ils sont plus nombreux à résider dans le nord et le centre de l'agglomération. Différents profils de salariés à bas revenus d'activité peuvent être distingués en fonction de leur durée d'activité et des types d'emploi qu'ils ont occupés dans l'année.*

Murielle ARSAC, Atelier Parisien d'URbanisme (APUR)  
France-Line MARY-PORTAS, Insee Ile-de-France

**E**n 2005, 2,8 millions de personnes résidant à Paris et dans les départements de petite couronne ont été salariées dans les secteurs privé et semi-public. Parmi elles, 460 000 personnes ont perçu de faibles revenus issus de leur activité salariée  1. Elles représentent 17 % des salariés du coeur d'agglomération. L'ensemble de

leurs salaires et de leurs indemnités de chômage a été inférieur à 7 830 € sur l'année (⇒  Source et définitions). Ce revenu annuel a même été inférieur à 4 440 € pour la moitié de ces salariés à bas revenus d'activité.

Il ne s'agit pas automatiquement de « travailleurs pauvres », puisque ces salariés

peuvent avoir perçu d'autres revenus (prestations sociales, revenus d'activité indépendante, revenus du patrimoine) ou avoir bénéficié de ceux d'un membre de leur entourage.

### Des emplois de courte durée ou à temps partiel

La faiblesse des ressources issues de l'activité salariée témoigne avant tout de la précarité de leur situation professionnelle, et notamment de leurs durées d'emploi plus limitées. La moitié d'entre eux a été rémunérée pour moins de 481 heures de travail. C'est quatre fois moins que pour l'ensemble des salariés.

Seul le quart des salariés à bas revenus d'activité a travaillé toute l'année et la moitié a été employée moins de six mois. La courte durée des emplois ne leur permet souvent pas d'acquérir assez de droits pour compenser leur perte de salaire par les indemnités chômage : seuls 8 % d'entre eux ont connu une pé-

### 1 Un salarié sur six résidant dans le coeur d'agglomération perçoit un faible revenu d'activité

	Nombre de salariés	Revenu d'activité annuel médian (euros)	Nombre de salariés à faibles revenus d'activité	Pourcentage de salariés à faibles revenus d'activité*
<b>Coeur d'agglomération</b>	<b>2 739 300</b>	<b>18 300</b>	<b>459 500</b>	<b>16,8</b>
Paris	969 900	19 300	177 500	18,3
Hauts-de-Seine	657 500	20 500	89 800	13,7
Seine-Saint-Denis	581 800	15 800	111 500	19,2
Val-de-Marne	530 100	18 100	80 700	15,2
Grande couronne	2 086 400	18 300	298 900	14,3
<b>Ile-de-France</b>	<b>4 825 700</b>	<b>18 300</b>	<b>758 400</b>	<b>15,7</b>
<b>France entière</b>	<b>21 394 200</b>	<b>15 700</b>	<b>3 653 000</b>	<b>17,1</b>

\*ou taux de bas revenu d'activité

Source : Insee, DADS 2005, fichier régional Ile-de-France - France : fichier national au 12<sup>e</sup>

riode de chômage indemnisé dans l'année. Par ailleurs, la majorité de ces salariés ne travaille pas à temps complet : 57 % ont travaillé à temps partiel sur leur poste principal, contre 22 % chez l'ensemble des salariés.

L'importance des emplois de courte durée concerne tout particulièrement les jeunes. Les deux tiers des salariés de moins de 25 ans n'ont pas été employés toute l'année. Parmi les jeunes, la part des salariés à faibles revenus d'activité atteint 47 %. Cette proportion ne dépasse pas 12 % au-delà de 30 ans .

Les femmes, plus concernées par le travail à temps partiel, perçoivent également plus souvent de faibles revenus d'activité : 19 % d'entre elles, contre 15 % des hommes. Les femmes sont majoritaires parmi les salariés à bas revenus, quel que soit l'âge.

### Des emplois peu qualifiés dans les services aux particuliers et aux entreprises

Les salariés à faibles revenus d'activité gagnent 7,8 € nets de l'heure, contre 11,2 € pour l'ensemble des salariés. Cet écart est lié à la faible qualification des emplois qu'ils occupent. En effet, la part de salariés à faibles revenus d'activité est très importante chez les ouvriers non qualifiés de l'artisanat, les personnels de services directs aux particuliers et les employés de commerce . D'ailleurs, les trois quarts des salariés à faibles revenus d'activité sont ouvriers ou employés, alors que ces catégories sociales rassemblent moins de la moitié de l'ensemble des salariés du cœur d'agglomération. Seuls 2 % des cadres et des ingénieurs d'entreprises sont des salariés à bas revenus d'activité.

La part de bas revenus d'activité est élevée parmi les salariés qui travaillent dans les services aux particuliers, notamment dans l'hôtellerie-restauration, les services personnels, le commerce de détail ou l'éducation. Elle est également très importante dans les services opérationnels aux entreprises, secteur qui emploie les intérimaires . En revanche, elle ne dépasse pas 10 % dans l'industrie, les activités financières et les transports.

## Source et définitions

Les données utilisées sont issues des fichiers des **Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS)** adressées aux administrations par les employeurs au titre de l'année 2005. Cette source comporte des informations sur les salariés, leurs rémunérations et les emplois qu'ils ont occupés dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris les fonctions publiques territoriale et hospitalière. La source ne couvre pas les secteurs de la fonction publique d'Etat, des services domestiques et des activités extra-territoriales.

Sont, en outre, **exclus du champ de l'étude** : les salariés qui ont travaillé moins de 70 heures dans l'année, les professeurs qui réalisent des vacances en entreprise (la source ne couvre pas leur emploi principal), les salariés qui n'ont eu que des contrats d'apprentis (ils sont en formation), les jeunes qui n'ont eu qu'un emploi de vacances ou qui sont entrés sur le marché du travail à l'automne, et les salariés partis en retraite au cours du premier semestre.

Le **revenu annuel d'activité (ou salarial)** d'un salarié correspond au cumul des salaires et primes qu'il a perçus au cours de ses différentes périodes d'emploi, auxquels s'ajou-

tent les éventuelles indemnités chômage qui lui ont été versées dans l'année. Les salaires pris en compte sont nets de cotisations sociales, de contribution sociale généralisée et de remboursement de la dette sociale.

Le revenu annuel d'activité **médian** est la valeur qui partage les salariés en deux groupes de taille équivalente : la moitié des salariés perçoivent un revenu inférieur, l'autre moitié un revenu supérieur.

Un salarié perçoit un **faible (ou bas) revenu d'activité** si son revenu annuel d'activité est inférieur à la moitié du revenu médian calculé au niveau France entière. Sur le champ de l'étude, le seuil de bas revenu d'activité est de 7 830 € pour l'année 2005 : cela correspond à un salaire mensuel d'environ 650 € pour un salarié ayant travaillé toute l'année.

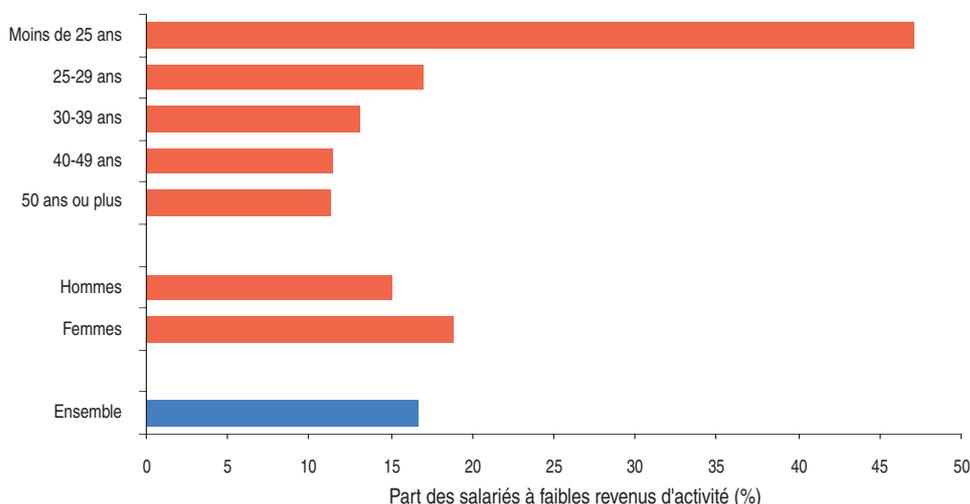
Sauf précision contraire, le nombre de salariés est donné **au lieu de résidence**. Pour les salariés ayant occupé plusieurs emplois dans l'année, le lieu de résidence, la profession, le secteur d'activité, la taille de l'établissement et le temps partiel sont définis à partir du poste le mieux rémunéré en 2005 (poste principal).

Les établissements de quatre secteurs d'activité rassemblent la moitié des salariés à faibles revenus d'activité, alors qu'ils emploient seulement le tiers des salariés résidant en cœur d'agglomération : les services opérationnels aux entreprises (91 400 salariés à bas revenus), l'hôtellerie-restauration (58 800), le commerce de détail (50 100) et celui de la santé et de l'action sociale (38 100). Ceux qui travaillent dans les

services personnels (5 700) et l'industrie agro-alimentaire (5 200) perçoivent le taux de rémunération horaire le plus faible, proche de 7 € de l'heure.

Les salariés à faibles revenus d'activité travaillent plus souvent dans un établissement de petite taille : 34 % d'entre eux, contre 22 % de l'ensemble des salariés, sont employés dans un établissement de moins de 10 postes.

### La moitié des salariés de moins de 25 ans perçoit un faible revenu d'activité



Champ : salariés résidant en cœur d'agglomération.

Source : Insee, DADS 2005, fichier régional Ile-de-France

## Une présence plus importante dans le nord et le centre du cœur d'agglomération

La part des personnes à faibles revenus d'activité dans le cœur d'agglomération parisienne est équivalente à celle observée au niveau national (17 %). Néanmoins, elle est plus élevée qu'en grande couronne (14 %). Pourtant, le revenu salarial médian est bien plus élevé en cœur d'agglomération qu'en France : la moitié des salariés touchent au moins 18 300 € contre 15 700 € en France  1. En effet, la structure de l'économie en cœur d'agglomération parisienne est davantage orientée vers le secteur tertiaire avec, à la fois, des emplois à forte valeur ajoutée et des emplois précaires.

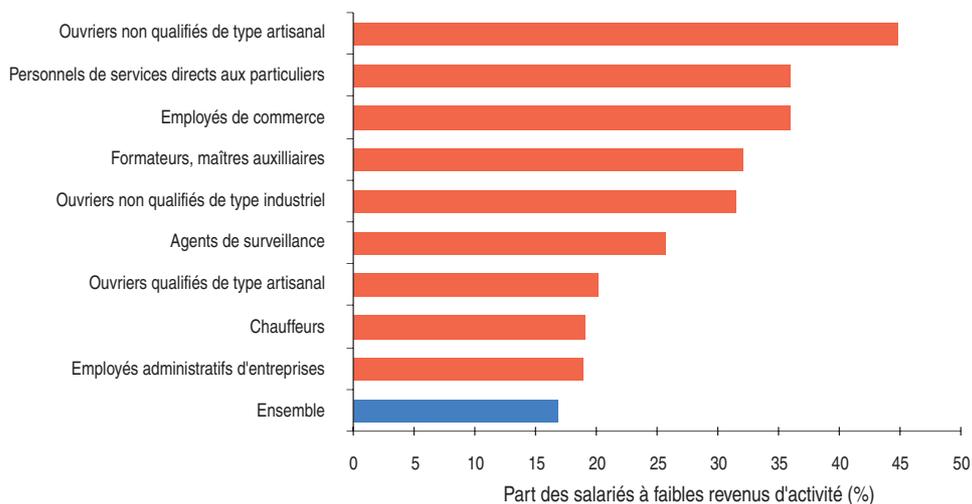
Les salariés à bas revenus d'activité sont plus présents dans les communes où les revenus salariaux médians sont les plus faibles  5 et  6. Il s'agit des communes de l'ouest et du centre de la Seine-Saint-Denis, des arrondissements du nord de Paris, ainsi que des communes situées le long de la Seine dans le Val-de-Marne. La faiblesse des revenus d'activité des salariés qui y résident est due à de fréquentes périodes d'intérim, ainsi qu'à des emplois souvent à temps partiel. Ces salariés sont moins qualifiés et perçoivent un salaire horaire plus faible que les autres.

Les salariés à faibles revenus d'activité sont aussi nombreux dans les arrondissements centraux de la capitale, où le niveau des revenus salariaux est pourtant globalement plus élevé que dans le reste de l'agglomération. Ces salariés ont un profil différent des précédents : les cadres et les professions intermédiaires sont sur-représentés. Pour eux, les faibles revenus d'activité sont davantage liés au fait d'occuper un emploi de courte durée ou d'être en stage. Ils perçoivent dans leur ensemble un salaire horaire plus élevé que les autres. Ils travaillent plus souvent dans les secteurs du conseil et de l'assistance aux entreprises, ainsi que dans les activités récréatives, culturelles et sportives.

## Des profils différents selon la durée d'activité

Sept profils de salariés à faibles revenus d'activité se distinguent en fonction du nombre de jours rémunérés, du taux de

### 3 De faibles revenus d'activité plus fréquents pour les ouvriers et employés



Champ : salariés résidant en cœur d'agglomération.

Source : Insee, DADS 2005, fichier régional Ile-de-France

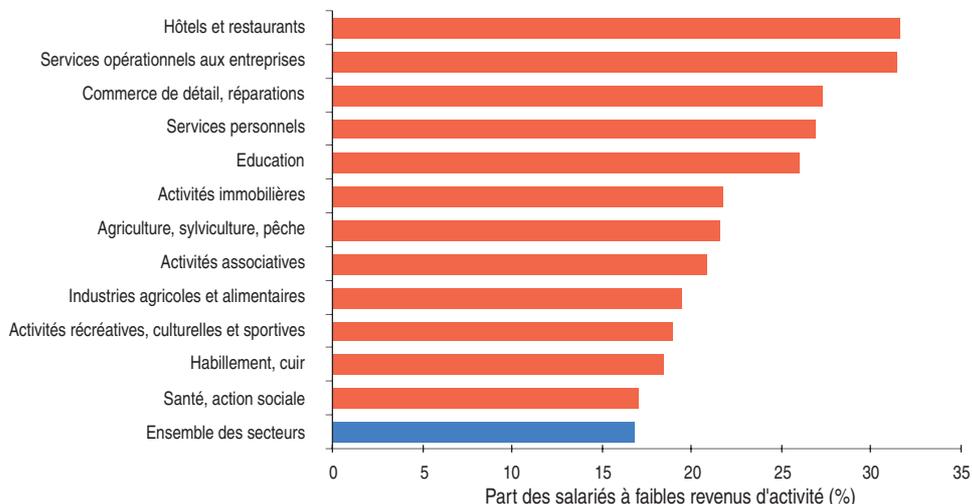
temps partiel, du nombre de périodes d'emploi, du type d'emploi occupé ou encore de l'origine de leurs revenus  7. Les trois premiers groupes rassemblent à eux seuls les deux tiers des salariés à bas revenus. Ils sont composés de salariés qui n'ont pas connu plus de deux périodes d'emploi dans l'année et ont occupé des emplois ordinaires. Ils se différencient entre eux par la durée d'emploi et l'importance du temps partiel.

Le groupe le plus nombreux rassemble **119 400 salariés** à bas revenus qui **ont occupé un emploi ordinaire de courte durée** (moins de 4 mois dans l'année), le plus souvent à temps complet. Ces salariés sont un peu plus âgés que les autres : 48 % ont entre 30 et 49 ans. Ce sont en majorité des hommes qui résident plus fréquemment dans le centre et l'ouest du

cœur d'agglomération. Ces salariés perçoivent un salaire horaire médian plus élevé que les autres (8,6 €), en lien avec un niveau de qualification supérieur. Parmi eux, on compte un tiers de cadres et professions intermédiaires, contre moins d'un quart pour l'ensemble des salariés à bas revenus. Ils sont relativement plus nombreux à travailler dans l'informatique, les activités culturelles ou dans le secteur de la santé. Leur revenu salarial annuel médian est très faible (2 660 €). Il est cependant possible que, pour certains d'entre eux, ce revenu ne soit que le complément d'un autre revenu d'activité (activité indépendante ou dans la fonction publique).

*Exemple : un salarié technico-commercial de 34 ans a travaillé un mois et demi à temps complet dans une entreprise infor-*

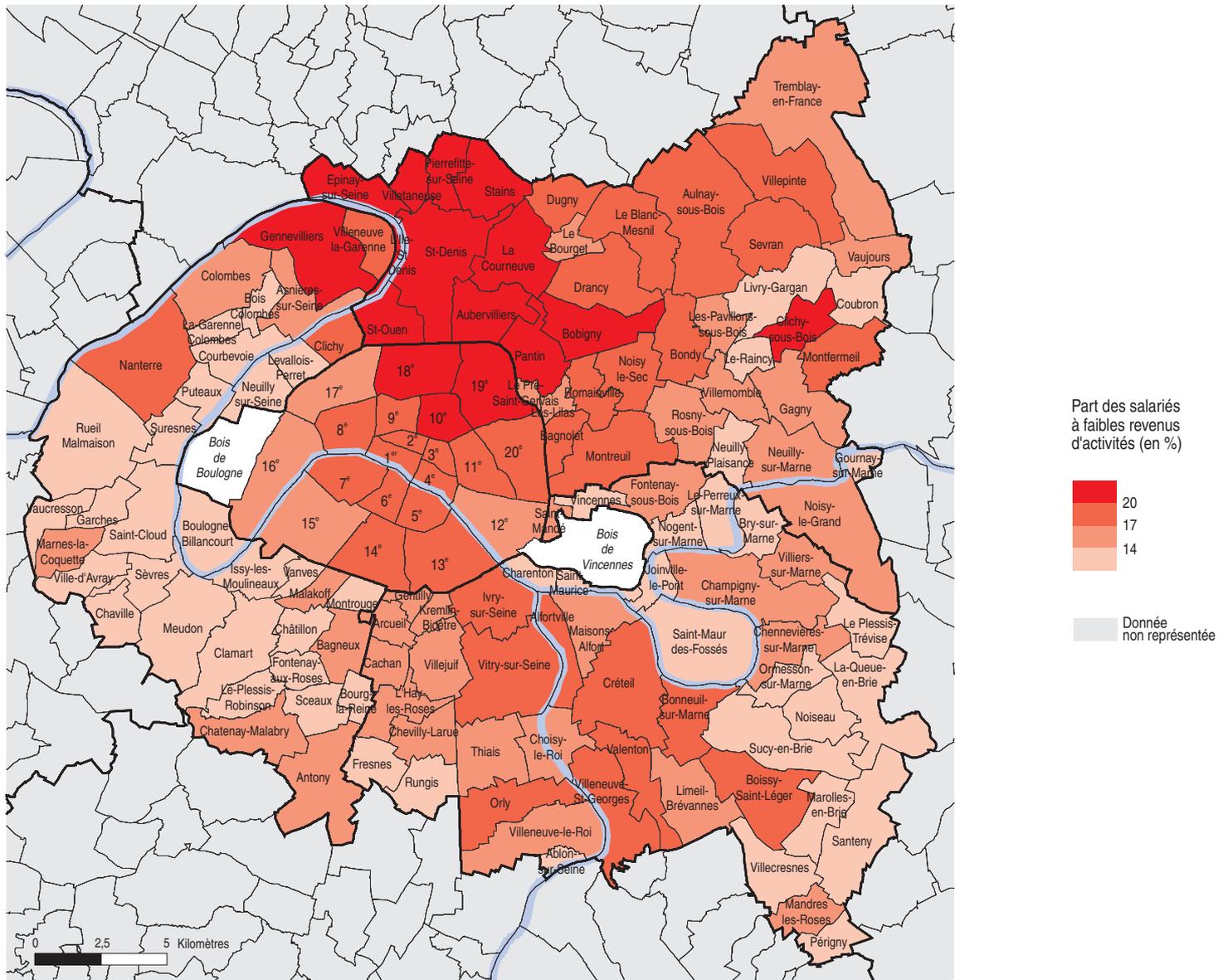
### 4 Plus de salariés à bas revenus d'activité dans l'hôtellerie-restauration et les services aux entreprises



Champ : salariés résidant en cœur d'agglomération.

Source : Insee, DADS 2005, fichier régional Ile-de-France

**5 Forte présence des salariés à faibles revenus d'activité en Seine-Saint-Denis et à Paris**



Source : Insee, DADS 2005, fichier régional Ile-de-France

matique. Grâce à un salaire horaire relativement élevé (12,4 €), il a perçu un salaire de 2 900 € nets pour cette activité. N'ayant eu aucune autre activité salariée en 2004 et 2005, il n'a touché aucune indemnité chômage.

Le deuxième groupe réunit **111 400 salariés** qui ont eu un emploi de durée moyenne (comprise entre 4 et 11 mois), le plus souvent à temps partiel. Leur revenu salarial annuel est nettement plus élevé que celui du groupe précédent (5 060 €) ; en revanche, leur taux de rémunération horaire est plus faible (7,5 €). Ils sont, plus souvent que les autres, employés de commerce ou personnels de services directs aux particuliers, et sont plus nombreux à travailler dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

Exemple : une femme de 29 ans a occupé un poste de serveuse dans une bras-

serie parisienne. Elle y a travaillé pendant sept mois, 23 heures par semaine, pour un salaire mensuel de 694 €. N'ayant pas eu d'autre emploi ni touché d'allocation chômage, elle a perçu un revenu annuel d'activité de 4 860 €.

Un troisième groupe est composé de **86 900 salariés** qui ont occupé un emploi tout au long de l'année, mais à temps partiel très réduit. La moitié d'entre eux a travaillé moins de 14 heures par semaine. Les femmes représentent les deux tiers des salariés de ce groupe, qui sont en outre nettement plus âgés que les autres : 28 % ont 50 ans ou plus. Ils occupent plus fréquemment des postes d'ouvrier ou d'employé et sont plus souvent dans les secteurs « sécurité, nettoyage et services aux entreprises » et « promotion, gestion immobilière ». Par rapport aux autres salariés à bas revenus, ils ont perçu

le salaire annuel net médian le plus élevé, malgré un taux de rémunération horaire parmi les plus faibles.

Exemple : une femme de ménage de 45 ans a travaillé toute l'année, environ 15 heures par semaine, pour un syndic de copropriété. Elle a perçu un revenu annuel d'activité de 5 830 €, correspondant à un salaire net de 486 € par mois.

**Trois salariés sur dix concernés par les formes particulières d'emploi**

Les trois profils suivants regroupent 28 % des salariés à bas revenus. Ils sont composés de salariés concernés par des formes particulières d'emploi : « petits boulots », intérim, stages et emplois aidés. Ils se distinguent d'un dernier groupe comportant très peu de salariés (3 %), dont les alloca-

tions chômage prédominant dans leur revenu salarial annuel.

Le quatrième groupe rassemble **69 500 salariés ayant connu au moins trois périodes d'emploi dans l'année** (hors intérim). Ce sont en majorité des femmes. Ces salariés sont nettement plus jeunes que les autres, la moitié ayant moins de 25 ans. Ils travaillent souvent à temps partiel, ce qui leur permet d'enchaîner ou de cumuler plusieurs « petits boulots ». Ils ont connu, en moyenne, près de cinq périodes d'emploi dans l'année. Un tiers d'entre eux sont employés de commerce ou personnels de services directs aux particuliers. C'est dans ce groupe qu'on trouve également les salariés à bas revenus des fonctions publiques territoriale et hospitalière, les professions du secteur sanitaire et social, ainsi que les intermittents du spectacle.

*Exemple : une femme de 23 ans a occupé successivement deux postes de vendeuse à temps partiel dans des boutiques de prêt-à-porter. En parallèle, elle a complété son salaire par un emploi de 3 heures par semaine dans une collectivité territoriale. Elle a travaillé durant sept mois et perçu un revenu d'activité cumulé de 4 730 €.*

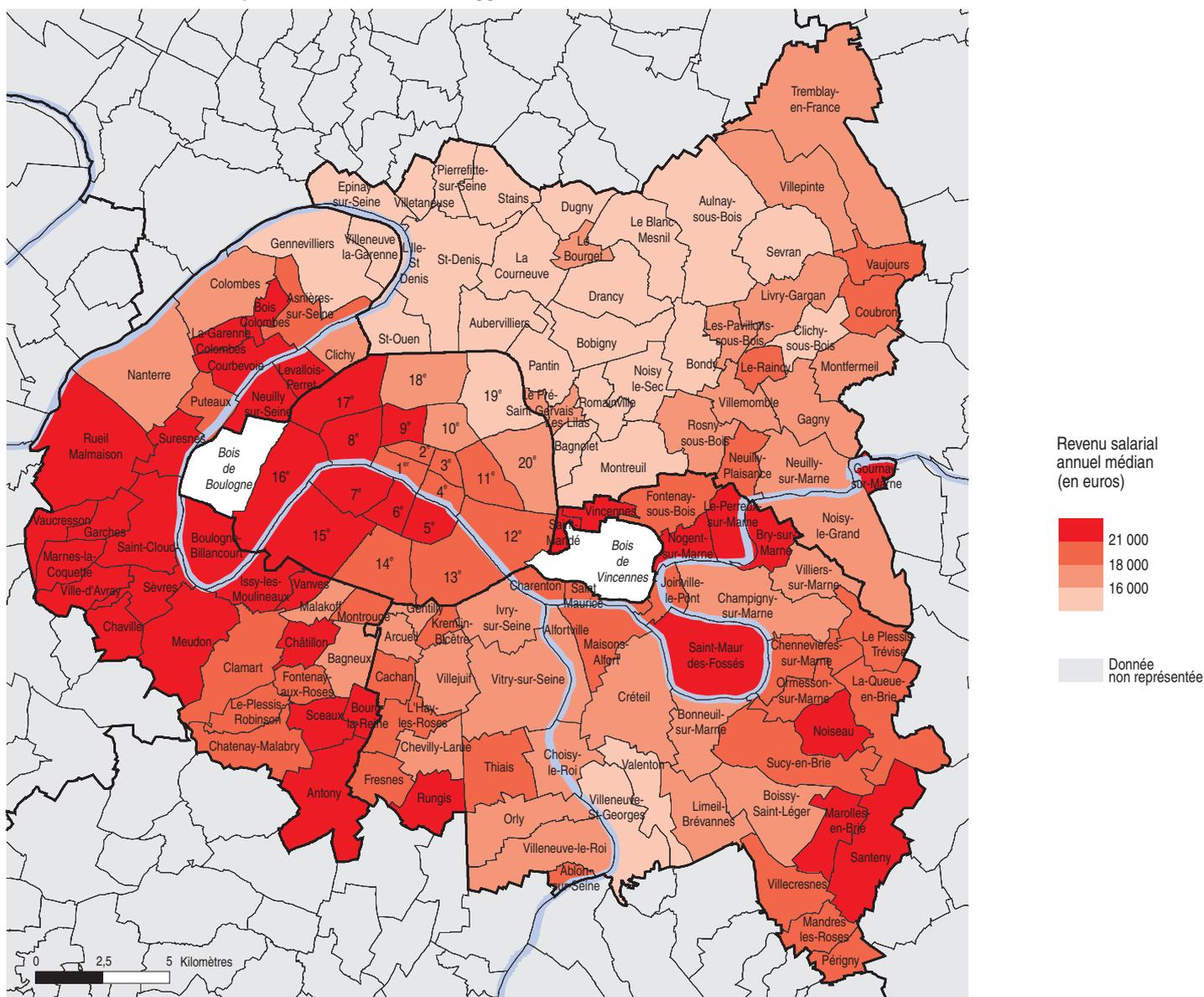
Un cinquième groupe assemble **31 300 salariés dont les faibles revenus d'activité proviennent essentiellement de l'intérim**. Ce sont en grande majorité des hommes qui ont assez peu travaillé dans l'année. La moitié d'entre eux a travaillé moins de 130 jours. Seuls 10 % ont travaillé suffisamment pour percevoir des indemnités chômage. Cependant, même complété par les allocations chômage, leur revenu salarial annuel médian reste très modeste, autour de 4 000 €. Ces in-

térimaires résident plus souvent que les autres dans les communes et arrondissements du nord de l'agglomération. Ce sont essentiellement des ouvriers industriels, qualifiés ou non, qui ont eu en moyenne plus de deux périodes d'emploi dans l'année.

*Exemple : un homme de 28 ans, ouvrier non qualifié dans l'industrie, a effectué deux missions d'intérim : l'une de 5 semaines et l'autre de 17 semaines pour des salaires respectivement de 709 et 3 724 €, auxquels s'ajoutent 150 € d'indemnités de chômage. Au total, son revenu d'activité s'élève à 4 583 € pour l'année.*

Le sixième groupe concerne **28 800 salariés dont l'essentiel des revenus d'activité provient de stages ou emplois aidés faiblement rémunérés** (salaire horaire médian de 6,1 €). Ces formes d'em-

## 6 Des revenus d'activité plus élevés à l'ouest de l'agglomération



© Apur 2007

Source : Insee, DADS 2005, fichier régional Ile-de-France

## 7 Sept profils de salariés à faibles revenus d'activité

	Emploi court (< 4 mois)	Emploi de durée moyenne (4-11 mois)	Emploi permanent à temps réduit	Plusieurs périodes d'emploi	Intérim dominant	Mesures et stages dominants	Chômage indemnisé dominant	Salariés à faibles revenus d'activité	Ensemble des salariés
Nombre de salariés	119 400	111 400	86 900	69 500	31 300	28 800	12 200	459 500	2 739 300
Répartition selon le parcours (%)	26,0	24,2	18,9	15,1	6,8	6,3	2,7	100,0	-
<b>Caractéristiques des salariés</b>									
Part des femmes (%)	48,5	51,3	63,6	57,1	32,8	50,4	49,5	52,4	46,8
Part des salariés de moins de 25 ans (%)	23,0	32,5	16,3	48,4	31,3	64,6	21,4	31,0	11,0
Part des salariés de 50 ans ou plus (%)	14,5	10,8	28,2	7,5	8,7	3,5	11,3	14,0	20,5
<b>Durée et temps de travail</b>									
Part des salariés à temps partiel sur le poste principal (%)	32,7	62,4	94,1	64,3	47,1	26,6	50,9	57,4	21,8
Part des salariés ayant connu une période de chômage indemnisé (%)	4,2	7,2	1,8	6,7	9,8	3,7	100,0	7,8	10,2
Durée annuelle médiane d'emploi en heures (tous postes confondus)	265	609	710	522	422	754	246	481	1 802
Durée annuelle médiane d'emploi en jours (tous postes confondus)	64	185	360	190	130	180	70	165	360
Nombre moyen de périodes d'emploi	1,2	1,3	1,2	4,8	2,2	1,6	1,7	1,9	1,8
<b>Taille de l'établissement employeur (poste principal)</b>									
< 10 postes	32,8	36,8	38,6	23,2	94,6	15,5	39,2	34,4	22,2
> 100 postes	32,2	27,4	30,6	38,1	1,8	58,5	25,9	32,2	46,5
<b>Salaires et revenus (€)</b>									
Salaires annuels nets médians (tous postes confondus)	2 630	4 910	5 600	4 490	3 810	4 400	1 990	4 180	17 760
Salaires horaires médians	8,6	7,5	7,4	7,8	8,5	6,1	7,6	7,8	11,2
Revenus d'activité annuels médians (y.c. indemnités chômage)	2 660	5 060	5 630	4 630	3 980	4 460	6 340	4 440	18 270

Champ : salariés résidant en cœur d'agglomération.

Source : Insee, DADS 2005, fichier régional Ile-de-France

ploi correspondent souvent à la première expérience professionnelle de très jeunes adultes : 65 % des salariés de ce groupe ont moins de 25 ans. Ce groupe est composé à 80 % de stagiaires, dont les deux tiers travaillent à Paris ou dans les Hauts-de-Seine. Ils sont fréquemment embauchés dans des secteurs porteurs tels que les secteurs bancaire, juridique et comptable, et travaillent pour la majorité dans de grandes entreprises de plus de 100 salariés. A ceux-ci s'ajoutent des salariés bénéficiant d'une mesure d'aide à l'emploi. Ces emplois aidés se situent essentiellement dans la fonction publique et le domaine social, secteur auquel appartiennent les établissements d'aide par le travail destinés à favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

*Exemple : un jeune homme de 21 ans a fait un stage de cinq mois au sein d'un établissement bancaire des Hauts-de-Seine de plus de 250 salariés. Il a perçu un*

*revenu d'activité annuel de 4 121€, soit 825 € nets par mois pour un temps complet.*

Le dernier profil rassemble **12 200 salariés dont le faible revenu d'activité est principalement constitué des allocations chômage**. Leur durée de travail au cours de l'année 2005 a été extrêmement courte : 50 % ont travaillé moins de 70 jours dans l'année. Pourtant, comme ils ont souvent travaillé au cours des années précédentes, leurs indemnités

de chômage leur permettent d'avoir des revenus annuels cumulés plus élevés que les autres salariés à faibles revenus d'activité (revenu médian de 6 340 €).

*Exemple : un homme de 37 ans a travaillé deux mois à temps complet comme agent de surveillance, pour un salaire mensuel de 1 100 €. Comme il avait eu une activité salariée en 2004, il a perçu également des indemnités chômage dont le montant s'élève à 3 950 €, soit un revenu annuel d'activité de 6 150 €.*

### Pour en savoir plus

**Giraud A.** : « En région Centre, un salarié sur cinq perçoit un faible revenu d'activité », *Insee Centre Info*, n° 140, décembre 2006.

**Mary-Portas F.-L., Roger S.** : « De fortes disparités fiscales et de richesses au cœur de l'agglomération francilienne », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 273, Insee-Apur, novembre 2006.

**Martinelli D.** : « 450 000 salariés à faibles revenus d'activité en Provence - Alpes - Côte d'Azur », *Sud Insee l'Essentiel*, n° 96, octobre 2006.

Site <http://www.insee.fr/>, rubrique « La France et en chiffres », thème « Revenus-salaires ».

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE

ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Marchand  
Comité de rédaction : Brigitte Belloc  
Rédactrice en chef : Corinne Martinez  
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis  
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France  
Maquette : Nathalie Lebraud - Laure Omont  
Impression : S. N. Rafal

Gestion des abonnements : Tél. : 01 30 96 90 70 - Fax : 01 30 96 90 67  
Vente par correspondance : Tél. : 03 22 43 71 65 - Fax : 03 22 43 85 75  
Internet : [www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)

Vente sur place : Insee Info Service - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12  
Tél. : 01 53 17 89 39 - Fax : 01 53 17 88 09

ISSN 0984-4724  
Commission paritaire n° 2133 AD  
Code Sage 10728952

© Insee 2007

Publication téléchargeable à partir du site Internet

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2007

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)